

DE CERTAINS NOMS D'AGGLOMÉRATIONS EN FRANCE: DÉNOMINATIONS D'ORIGINE 'CONVENTIONNELLE' OU 'NON CONVENTIONNELLE'

MICHEL A. RATEAU

Société Française d'Onomastique (SFO), Paris, France

WILLY VAN LANGENDONCK

University of Leuven, Belgium

On certain names of settlements in France: Designations of “conventional” or “unconventional” origin

Abstract: In metropolitan France, a significant number of current words or lexical elements have become obsolete or their eventual derivatives may constitute a particularly rich toponymic semantic field. Every affixed (preposed or postposed) element has participated, participates and may participate again in the formation of a name of a more or less urban settlement. The following list is not exhaustive: *bourg* and *bourgade*, *cité*, *commune*, *dorf*, *dorp*, *dref* and *trev-*, *ham*, *hamel* and *heim*, *ker*, *plessis* (ancient), *plé-*, *pleau*, *plebs*, *pleu-*, *plou-*, *polis*, *stad*, *uri* and *iri*, *vic* and *vicq*, *ville* / *villar* / *-d* / *-s* / *villers* and *wihr*. It is possible that the employment of these terms was, is or will be considered “conventional” or “unconventional”.

Keywords: names of settlements, conventional, unconventional.

0. Introduction

En onomastique, depuis quelques années, traitant de ce qui est ‘conventionnel’ et / ou de ce qui ne l’est pas (= ‘non conventionnel’), nombre d’hypothèses et de théories ont été avancées ou démontrées. Ce fut essentiellement le cas en 2014, dans le volume titré *Unconventional Patronymes: Formation Patterns and Discursive Function* (voir la bibliographie à Rateau, 2014). Aussi, il ne s’agit pas ici de revenir sur ce qui a déjà été longuement détaillé par d’autres auteurs.

Cependant, dans une première partie, nous reprendrons succinctement le développement des principes que nous avons alors déjà tenus à l’occasion de ces conférences ou de ceux décrits dans le corps d’autres publications (Van Langendonck 2007). Il sera ensuite discuté de l’étymologie de ces deux termes et de leur poids dans l’acte de dénomination. Un second volet mettra en scène les génériques (des noms) de fabrication des ‘noms de lieux d’habitat bâtis et organisés par et pour les êtres humains’, appartenant à la sous-catégorie des ‘toponymes communaux’ (TC); il expliquera quelles sont les notions de ‘valeurs sémantiquement hiérarchisées ainsi que celle de

‘continuum multiple’. Les exemples donnés permettront d’observer de quelle façon diachronique (non conventionnelle) et / ou synchronique (officielle et conventionnelle) ces NL se sont comportés et quelle a été l’évolution de leurs valeurs sémantiques (signifié / signifiant).

1. De quelques notions et définitions

Nous souhaitons, ici, rappeler que nous considérons que ce ne sont pas les toponymes (ou autres spécialités onomastiques) qui sont conventionnels ou qui ne le sont pas, mais que ce sont, plutôt, les moyens ou les décisions de dénomination qui peuvent ou ne peuvent pas l’être. En conséquence, nous parlerons de ‘conventionnalité’ et de ‘non conventionnalité’ onomastiques, deux néologismes empruntés à l’anglais, en passe d’entrer dans nos dictionnaires ‘papier’.

Pour les toponymes eux-mêmes, en français, nous employons les participes passés adjectivés ‘officialisé’ ou ‘conventionnalisé’ et, évidemment, en général, l’adjectif qualificatif ‘officiel’. Lorsque la dénomination émane d’une source dite ‘autorisée’ mais sans pour autant sans officielle ni complètement garantie, le toponyme est considéré comme ‘officieux’, même s’il remplit des fonctions officielles. Dans tous les autres cas, il est demeuré non officiel et donc ‘non conventionnel’.

1.1. ‘Conventionnel’ et ‘non conventionnel’ : étymologie et nécessaires sens retenus

À l’article *conventio*, *-onis*, Gaffiot (1934: 425) donne les acceptions latines suivantes: assemblée du peuple (où l’on peut s’accorder); réunion, jonction; union charnelle; convention, pacte. Le terme est fort de sens. L’adjectif *conventionalis* signifie: fait du consentement libre des parties. Pour le français de la fin du XVII^{ème} siècle, Furetière (1690: article ‘conventionnel’) énonce que conventionnel qualifie un ‘*acte qui a été fait avec certaines conventions entre les parties.*’ Dauzat *et al.* (1968: 196), à son entrée ‘convention’, renvoie au latin *conventio*. Ces deux mots dérivent du verbe *convenire* (‘venir avec’ ou ‘venir ensemble’), qui connaît le sens figuré de «être d’accord». La formule adjectivale négative ‘non conventionnel(le)’ (en anglais: *unconventional versus conventional*) indique son contraire.

1.2. Usages, motivations, choix et décisions de dénomination

Si, autrefois, au sein d’une communauté, une partie ou la totalité, partageant une même connaissance et une même intention sincère, pouvait ‘simplement être d’accord’ de quelque arrangement afin de nommer un lieu, les habitudes, individuelles ou collectives, les usages non juridiques, les coutumes ancestrales non reconnues par toutes et tous, les traditions, locales ou régionales, non contractuelles n’en faisaient pas obligatoirement loi. Les formules adjectivales ‘non juridiques’ et ‘non contractuelles’ rappellent clairement la ‘non conventionnalité’, une sorte de ‘non conformité’ (avant la lettre) des décisions prises.

Dans le passé, divers documents officiels (édits royaux, arrêts de la Cour, du Parlement, ordonnances...) rendaient une décision, elle-même officielle, quand bien même ladite décision n'était pas toujours très socialement conventionnelle. Plus tard, d'une certaine façon, la *Convention* (1792–1795), par son décret d'octobre 1793, créa une rupture nationale, 'synchronique et très conventionnelle', avec les habitudes onomastiques des temps antérieurs: la commune remplaça toutes les autres entités démographiques; les dénominations de ville, bourg et village furent supprimées.

Aujourd'hui, la question des TC est définitivement tranchée par la loi. Lorsqu'un projet de changement de dénomination survient, les responsables concernés se réunissent, une ou plusieurs fois, décident, passent accord et signent un ou plusieurs formulaires ou autres documents à cet effet. On est alors en droit d'appeler un tel accord écrit, une convention. La décision, l'accord ont donc été pris de façon conventionnelle.

2. Le corpus

Afin d'étayer notre propos, une considérable recherche dans les dictionnaires dialectologiques 'français' a été engagée afin de constituer un corpus de sémantismes toponymiques liés à la notion d'habitat bâti (la construction: hutte, maison...) et organisé (le lieu plus ou moins urbanisé: village, ville...) par et pour les êtres humains. Le nom de la plus modeste hutte sans statut (signifié) peut correspondre à la commune et à la plus prestigieuse préfecture départementale (signifiant). À l'origine, ils sont de simples noms communs voire des embryons de noms, provenant de toutes les langues et parlés des migrants du premier millénaire. Composés, ils peuvent avoir été augmentés d'anthroponymes d'identification ou d'appartenance, d'articles, de prépositions, d'adjectifs, de NL de localisation, d'hydronymes, d'oronymes...

Les génériques reflétant l'habitat depuis la Préhistoire sont considérablement nombreux. Aussi, par exemple, ne sont pas inclus dans cette étude, les NL concernant d'autres sous-catégories: châteaux ou comparables (*Château-Thierry*, 02), lieux religieux (*La Chaize-Dieu*, 43), hospitaliers (*Grayan-L'Hôpital*, 33), professionnels (*La Tuillière*, 42), agricoles (*Les Granges*, 10), constructions destinées aux animaux (*La Vacherie*, 27)... Enfin, pour cause de limitation d'espace rédactionnel, ledit corpus est loin d'être exhaustif, le nombre des étymologies étant déjà (trop) réduit et celui des TC produits (très) limité.

De même, nous regrettons que la méthodologie, pourtant si importante, ne puisse être ici plus développée.

2.1. Les 'toponymes communaux' TC

Aujourd'hui, le nom ou le changement de nom et l'orthographe de celui d'une commune française est officiel et donc, d'abord et toujours, consécutif à la signature d'une convention municipale. Historiquement et hors des questions de fiscalités seigneuriales, communautaires ou ecclésiastiques, en général, elle est l'héritière de la paroisse de l'Ancien Régime, comme le montre encore, partiellement,

l'hagiotoponymie nationale. À partir de la Révolution (1789), elle peut comprendre une ou plusieurs paroisses. Inversement, tous les noms de ces anciennes entités religieuses, peuvent correspondre ou ne pas correspondre aujourd'hui à une commune. Ultérieurement, bien des TC évolueront encore par suite de fusion, pour cause de disparition ou de localisation, dans des buts commerciaux et touristiques. Toutes, depuis 1789, seront alors d'origine officielle, c'est-à-dire conventionnelle.

2.2. *Les 'continuums' et 'les valeurs sémantiques'*

L'ensemble d'éléments circonstanciels que nous appelons ici 'continuum multiple' englobe plusieurs aspects qui se chevauchent et se recoupent.

Le premier se réfère à la perpétuation du temps historique, avançant de la période gauloise à nos jours.

Le second marque les évolutions phonétiques, toujours théoriques et si rarement attestées, graphiques, étymologiquement logiques ou non, coïncidant de façon plus ou moins satisfaisante avec les arrivées nombreuses, variées, simultanées ou successives des peuples venus du Sud, de l'Est ou du Nord de l'Europe et parlant des langues ou des dialectes inconnus des populations déjà implantées.

Le troisième fait ressortir l'évolution de la 'valeur sémantique' des génériques. Démographiquement et socialement, la valeur quantitative du terme d'origine (signifié: *cabane...*) ne correspond qu'à l'existence de quelques âmes alors que, devenue amplement plus importante (signifiant: *ville*), elle ne reflète plus ce que, habituellement, on peut attendre d'un tel signifié. Ainsi, prenons la suite: une *villa gallo-romaine* > (devient) un *domaine agricole plus ou moins important*, qui > un *domaine suffisamment important pour qu'une chapelle soit érigée* en son sein ou en sa proximité, qui > un *hameau* (groupe de maisons distinctes sans église paroissiale), qui > une *bourgade* (petit village avec droit de marché et parfois avec une église paroissiale), qui > un *village* avec église paroissiale, qui > une *paroisse*, qui > un *bourg* (agglomération rurale, avec droit au marché et à fortifications, localité de taille intermédiaire, sans faubourg ni banlieue), qui > une *ville* (population: au moins 2.000 habitants, et avec continuité géographique de l'habitat) ...

Enfin, administrativement et simultanément, le quatrième et dernier continuum, peut aussi s'appliquer au statut de ces entités, avec le passage de simple bâtiment d'habitat, de résidence, de domicile à celui de chef-lieu de commune (le bourg) > de district (1789) > de canton > d'arrondissement > de département et au statut de municipalité.

Avec le titre honorifique de 'cité', d'autres aspects mettraient en scène d'autres notions de continuums pour atteindre le prestige historique, celui du pouvoir politique et / ou commercial, financier... Les péripéties de l'histoire d'un lieu font évoluer la valeur sémantique catégorielle du générique vers les plus hautes marches du podium de la valeur sémantique républicaine hiérarchisée. La durée diachronique de cette évolution correspond à celles des continuums, eux-mêmes de durées variables. Seule la synchronie sait venir, mais peut-être pour un temps seulement, mettre un terme à ces évolutions diachroniques, à ces types de continuums.

2.3. Génériques et TC

Hier comme aujourd'hui, ces génériques composent, partiellement ou entièrement, les TC dont vont suivre divers exemples, du plus simple et du plus rudimentaire (*cabane*...) au plus complexe et au plus peuplé et urbanisé (*ville, cité*...). Des plus anciens (*clairière gauloise*...) aux plus récents (*cités HLM, universitaires*...), ils peuvent aussi correspondre à d'anciens lieux en voie 'd'implantation', 'de peuplement' ou 'de colonisation'.

À l'exception de quelques rares langues (prélatin, basque, pré-aquitain...), la majeure partie de leurs origines linguistiques proviennent de l'indo-européen commun. On le comprendra, il ne sera pas tenté, ici, de suivre une chronologie historique parfaite, tant les peuples se sont mélangés au cours des premiers siècles du premier millénaire.

Génériques issus du basque

– *etche, etxe*: maison. TC *Etcharry*, 64, < *Charry* et *Echarry*, 1690, < *Dicharū*, 1472, < *Charri*, 1385 (Grosclaude 2003: 34); *Etchebar*, 64, < *Chebarne*, 1385 (*ibid.*).

– *iri*: domaine défriché. TC *Irissary*, 64, < *iri* + *sarry* (broussailles; Orpustan 2006, art. *iri*).

Génériques issus du gaulois

– *attegias*: hutte. TC *Athée*, 21, < *Attegiās*, 733 < *Ateia*, 679 (Nègre 1990, art. 4087); TC *Etiolles*, 91, < *Atheiolae*, XIIIe s. (*ibid.*: § 4089).

– *escrienne*: hutte, chaumière, lieu de veillée. Provient d'un mot gaulois (FEW, XVII, 134a), non précisé, sans doute aujourd'hui francisé. Il pourrait peut-être être rapproché du gaulois *crienta* (Billy 1995: 103, cité par Lacroix 2005: 41) signifiant 'balle de blé' et par ailleurs 'impuretés' du blé, qui auront pu participer à la fabrication de toits de (mauvais) chaume. TC *Les Ecrennes*, 77, < oïl *escreine* / *écrienne* (Nègre 1990: § 4091).

– *ialo(n)*: (idée de) clairière est souvent cité (Dauzat *et al.*: 1963; Delamarre 2003: 186). Delamarre (*ibid.*: 49) et d'autres auteurs à sa suite, 'décortiquant' la possible évolution sémantique de cet élément lexicographique, élargissent son sens à celui de terre ouverte, essartée, défrichée, voire à un lieu propice à des rassemblements, peut-être plutôt abrité (vents, vue de visiteurs, animaux dangereux...), nous prolongeons cette hypothèse jusqu'à parler de 'lieu habitable', où il peut faire bon de s'installer, s'y construire un habitat... Cette extrapolation conduit au mot *village*, ce que, un jour, ce lieu aura pu devenir (continuum). En 1690, Furetière (art. *Village*) définit ce terme comme étant une '*habitation de paysans qui n'est point fermée de murs, & qui a d'ordinaire une paroisse*'. Un nouveau dicton pourrait énoncer que «Petit village deviendra grande ville»! Exemple: *Verneuil-sur-Seine*, 78, < *Vernoilo*, 1150 (Dauzat *et al.* 1963: 694) compte aujourd'hui 15.290 habitants en 2012.

– *mag(o)s*: champ puis lieu où se réalisent des transactions, du commerce et, par extension, celui de marché. Nombre de ces marchés, devenus réputés, se trouvent

à l'origine de villages puis de villes. Ex.: *Argenteuil* (< *Argento-magus* ou **Marché de l'Argent*; *Nouvion*, 80, < *novio-magus* ou **Nouveau Marché*) (Delamarre 2003: 214).

– **treb-**: domicile. Avec le suffixe gaulois *anno*, est recensé le TC *Tréban*, 82 (< *Trebainh*). Avec le suffixe diminutif latin *-ittum*, le TC *Le Travet*, 81 (< *Traveto*, 1382). Avec *-acium*, nous trouvons *Trébas*, 82 (< *Trévas*, 1261) (Dauzat *et al.* 1963: 684).

Génériques issus de l'ancien breton

– **tré-**: le breton se superposant au gaulois, on recense nombre de noms de communes et de villages commençant par *tré-*, provenus de *trev*: lieu habité puis *treve*, paroisse, d'où village (< gaulois *treb*), le plus souvent accompagnés d'un déterminatif: *Trévé*, 22; *Trédaniel*, 22 (paroisse de Daniel) ...

En simple hypothèse, on s'interroge de savoir si *trev* ne connaît pas un lien étymologique avec quelques termes d'ancien français tels que *tref* (grosse poutre), *travele* (Grandsaignes 1948: 568), *trabe* (hampe, poutre, < latin *trabs*, *trabis*, *travers* (poutre, 1080; Greimas, 638), *travail* (poutre, 1235, dérivé de *tref*; Greimas, 638), le languedocien central *trau* (poutre maîtresse, dont le dérivé *trava*, pièce de bois, est à l'origine d'un riche vocabulaire occitan), *drabe* et *trabe* (entrave, béarnais et gascon modernes; Palay 1991: 356). Astor (200 art. Carpentier) indique que le NL *Travarel* dérive de l'ancien occitan *travarèl* (poutre), à l'origine de *travet* (soliveau). Nous avançons alors que ces génériques ont dû participer au signalement de lieux d'habitat (maison) dont le linteau de la porte d'entrée était remarquable. On relève aussi le celtique *trap* qui aura donné l'occitan *trap* (baraque, demeure, habitation, primitivement **trep*, ... (Nègre 1990: § 4093). *Trap* (cabane) est également recensé dans le Cantal. TC *Motreff*, 29, < *moch*, cochons + *tref*, hameau.

Vers – 300 / – 200, commence un mouvement migratoire d'origine brittonique, important une langue celtique insulaire. Plusieurs termes entre dans la composition de noms de lieu qui deviendront des villages puis des villes. Certains sont des noms bretons non romanisés, d'autres des termes gallo-romains bretonnés ...

– **bod-**: demeure, résidence. Le TC *Bodilis* se compose de *Bod-* + *-iliz*, église. Il apparaît souvent comme NL non communal. Il pourrait être rapproché de l'indo-européen **bheu-* (croître; Grandsaignes 1948: 21) qui a directement produit l'anglais *build* (bâtir), *neigh-bour* (voisin), l'allemand *bauen* (bâtir), *Bauer*, paysan), *Nach-bar* (voisin) (*ibid.* 22).

– **kêr-**: endroit fortifié puis tout lieu habité, ville, village, ferme ... TC *Kertugal*, 22. Il se compose de *Ker-* + *-Tugal*, un saint breton ...

– **tî-**: maison (de); foyer-logement (de); chez untel. Son origine pourrait être rapprochée de celle du latin *tegere* (couvrir), du grec ancien *tegê*, de l'ancien français *teule/tiule*, du sanscrit *sthayati* (il couvre) ... Il ne semble pas avoir produit de TC.

Générique issu du grec ancien

– **polis-**: < indo-européen **pel-*: idée de grand nombre; ci: ville. *Antibes*, 06, < *Antipolis*, de *anti-* (contre, opposé, en face) + *polis* (πολις) ville d'en face... de

Marseille, au IV^e s. avant J.C. *Athenapolis* est l'ancien nom de Saint-Tropez, 83 (Nègre 1990: § 4519), que les chrétiens ont ainsi renommé, de façon conventionnelle, vers le II^e siècle, en l'honneur de saint Tropic.

– C'est de façon non conventionnelle que le NL a évolué vers son orthographe actuelle et officielle. Noter qu'en 1793, son nom est déchristianisé pour celui d'*Héraclée*, puis renommé *Saint-Tropez*, en 1801, ce qui représente un triple cas de conventionnalité. Dans ce domaine, un autre cas de triple conventionnalité les rejoint, celui de *Civitas Gratianopolitana*, < *Greynovol* (pour **Greynopol*..., au XI^e siècle), depuis, devenu *Grenoble*, 38. Explication: 1 – La ville d'origine s'appelait *Cularo* (origine celtique): au IV^e siècle, elle devient *Civitas Gratianopolitana*. 2 – Après une longue évolution diachronique, elle passe à *Grenoble*, un NL qui n'a rien à voir avec la 'noblesse'. Les Révolutionnaires, dans leur ignorance, la renomme *Gre-libre*... Sous le Premier Empire, elle retrouve son nom, alors officiellement rétabli: *Gre-noble*. On note que *civitas* et *polis* représentent deux sémantismes dans un même NL.

Génériques issus du latin

– **capanna**: petite maison de peu de valeur, hutte; < provençal *capanna* < bas latin *capanna*; TC *Cabannes*, 13, < *Cabannas*, 1034 (Dauzat *et al.* 1963: 127; Dauzat *et al.* 1968:118).

– **colonia**: village de colons gallo-romains, sur un lieu propice à l'agriculture; voir *colere*, *cultum* (habiter), *colo* (cultiver; Gaffiot 1934: 344) et *colonus* (cultivateur, fermier; *ibid.* 345) ... En Gaule romanisée, il sert à désigner un espace conquis pour être cultivé et habité lors de peuplements de citoyens libres, romains et latins, mais aussi des retraités des légions. Il < de l'indo-européen **k^wel-* (Grandsaignes 1948: 98–99), avec le sens de s'occuper de, d'où le sens de cultiver et par extension, d'habiter là où on cultive (Grandsaignes 1948: 99). Plusieurs *colonies* romaines ont administrativement évolué jusqu'au statut de commune.

– *Collonges*, 01; < déjà *Collonges* en 1401).

– *Collonges*, 19; < *Colongiam*, 1067.

– *Collorgues*, 30; < *Colonicis*, 1314.

– *Coulanges*, 03; < *Colonica*, XI^e s.

– *Coulanges-sur-l'Autize*, 15; < *villa Ecolonii*, vers 978.

– *Collonges-au-Mont-d'Or*, 69; < *Colonicas*, 863.

– **cultura**: on note que si *cultura* (culture) ne véhiculait pas directement le sens de lieu d'habitat (ferme), il dérive également de *colere* qui porte ce sens, puis évolua vers lieu cultivé et habité. TC *Couthures*, 47 (*de Culturis*, 1165); *Couturelle*, 62...

– **civitas**: ensemble des *citoyens* qui constituent une ville puis *ville* (*cité*) en bas latin. En Gaule romaine, a donné quelques NL occitano-provençaux. Provient de *civis* < indo-européen **kei-* (être couché) (Grandsaignes 1948: 82). Voir aussi à *colonia*, *ham*, *heim*. Au Moyen Âge, *cité*, a pris le sens de 'partie ancienne d'une ville' (*La Cité*, à Paris...); au XIX^e siècle: *cité* ouvrière; au XX^e, *cité-jardin*, *cité universitaire*... mais il n'est jamais un TC.

– *Cieutat*, 65: < *La Ciutat*, vers 1200 qui évolue en *La Ciutat*, 1251 > *villam civitatis de Naverest*, 1256 > *Ciudad*, 1285 > *Laciotat*, 1300 > *De Civitate*, 1342 > *La Ciutat*, 1429 > *Cieutat*, 1614...

– ***casa***: hutte, du latin *casa*. Son continuum est le suivant: hutte > cabane > chaumine > maison rurale, jusqu'au XVIIe siècle > domaine > hameau > bourg > ville. Il a produit de nombreuses variantes: *Casabianca*, 2B; *Caseneuve*, 84; *Cazes-Monedard*, 82; *Lacaze*, 81; *Cazals*, 46; *Cazalis*, 33; *Chazot*, 25...

– *chaise*: cabane, habitation rurale... *La Chaise*, 10, *Chèze*, 65, *Chazeaux*, 07

– *cheix*: petite maison. *Le Cheix*, 63; *Cheix-en-Retz* (*Chaèz*, en gallo), 44, après décision conventionnelle.

– *chez* + ... : préposition; < ancien français *chies* < *casa*. Nombreux NL, mais n'a pas produit de TC.

– ***manere* / *mansum***: rester. Provient de l'indo-européen **man*/**men* (Grandsaignes 1948: 115) et a considérablement produit, dont l'ancien français *manoir* (rester).

– *maine* = demeure, *manoir*, village, en ancien français; post-verbal de *manoir* < latin *manere*. TC avec conventionnalité et non conventionnalité. Exemple: *Maine-de-Boixe*, 16 < *Le Maine de Boixe*, début XXe s < *Maine* < *Magnili* < *Mayno* < *manille de buxia*, 1309 < *maini episcopi villa*, 1142 < *villa sancti Thome de Buxia*, 1197 < fondée conventionnellement en 1173 par l'évêque d'Angoulême (Dauzat et al. 1963: 424). En 1793, le **Maine de l'Évêque* est officialisé *Le Maine de Boixe*.

– *maison*: a remplacé en France le gallo-romain *casa*, qui subsiste en onomatistique. Provient de *mansio*, -onis (maison), de *mansus*, passé de *manere*. TC: *Maisons*, 11, *Maison-Rouge*, 77, *Maisoncelles*, 62, *Maisonmais*, 18. *Maisonmais-sur-Tardoire*, 87, conventionnalisés au XXe siècle.

– *manoir*: demeure seigneuriale; déjà en 1155, < *maneir* (habiter, ancien infinitif substantivé < *manere* (rester, demeurer). TC: *Le Manoir*, 14.

– *mas*: ferme, ferme, maison... < latin *ma(n)sum*, participe passé substantivé au neutre de *manere*. TC *Le Mas-d'Agenais*, 47, < *mansus* au XIIe s. Conventionnalisés au XXe siècle pour cause d'identification et de localisation.

– *maisière*: mesure; mur, paroi; maison; ruines, ancien français. TC: *Maisnières*, 80, < de *Maisnie* ou de *Maisnil* < *manere*.

– *mesnay* = habitation, demeure, ferme; hameau; var. *masnois*, *maynal*, *maisod*. TC: *Mesnay*, 39.

– *mesnil/ménil*: maison de paysan, avec portion de terre, petite ferme, habitation rurale < *mansionile* < *mansion*. TC *Le Mesnil-Rouxelin*, 50, *Ménil-Lépineois*, 08.

– *meix* = maison avec jardin, verger, dépendances. TC *Le Meix*, 21.

– *metz*: maison, demeure importante, terre qui en relève, anc. français avec variantes. TC *Metz-Robert*, 10.

– d'autres dérivés de *manere*, devenus des TC, sont nombreux: *Faux-Mazuras*, 23, *Mazères*, 09, *Mazerolles*, 40...

– ***parochia***: paroisse; altération du latin ecclésiastique *paroecia* (IVe siècle)

< *parochus* (curé), du grec ecclésiastique *paroikia* (παροικία; groupement d'habitations voisines; séjour; de *para* (à côté) et *oikia* (maison) (Grandsaignes 1948: 234), < grec *oikos* pour *woikos*, < indo-européen **weik-* (*ibid.*); *vicus*, déjà présenté, et *villa*, à suivre, dérivent directement de la branche latine de l'indo-européen **weik* (*ibid.*). Voir le sanscrit *veçah* (maison). TC *La Grande-Paroisse*, 77 < *Cella alias Magna Parrochia*, vers 1350, la paroisse ayant remplacé l'ermitage (Dauzat *et al.* 1963: 328). Cas de conventionnalité.

– *paroche*: forme lorraine, anglo-normande et d'ancien français, d'où paroisse. TC: *Les Paroches*, 55 < *Parrochia*, 1135.

– **plebs**: plèbe, le menu peuple en latin; comme *polis*, provient de l'indo-européen **pel-*. En Bretagne, une importante série d'éléments génériques dérive de *plebs* / *plebem*. Dès le Haut Moyen Âge, son sens se rapproche de 'église pouvant baptiser' (Dauzat *et al.* 1963: 534), puis de 'paroisse (habitée)'. Les noms formés à partir de *plebs* étaient/sont toujours des paroisses.

– *Pleven*, 21; non accentué.

– *Plébouille*, 21; *-bouille* = Paul.

– *Plesder*, 35; < *Pleeder*, 1251.

– *Pleucadeuc*, 56; < *Plebs Cadoc*, 826.

– *Ploaré*, 29; < *Ploe Arle*, 1468.

– *Ploeren*, 56; < *Ploerren*, 1387, *Ploeveren*, 1402.

– *Ploeven* 29; < *Ploe Megen*, 1468.

– *Plogoff*, 29; < *Plo* + *goff* (paroisse où se trouve une forge).

– *Plougastel*, 29; < *Plo* + *gastel* (sans mutation, *kastell*, château).

– *Plouagat*, 21; < *Ploe Adgat*, 1198.

– *Plouenan*, 29; < *Ploe Benoan*, 1330; *Benoan* < latin *Benignus*.

– *Plumaugat*, 21; < *Plebs Maelcat*, 860.

– **vicus**: pâte de maisons puis village; voir le sanscrit *veçah* (maison) < de l'indo-européen **weik* (habitation; village). En latin, groupe d'habitations, village, sans statut romain (Dauzat *et al.* 1963: 711–712).

– *gwic*: bourg, en Bretagne; < **gwicus* < latin *vicus*. TC *Guipavas*, 29 < *Gui-* + *pavas*, provenu de *bevoez* (vaste forêt). Variante bretonne *Gwipavaz*.

– *Vic*, 12; générique seul: est une ancienne commune de l'Ariège, aujourd'hui Oust.

– *Vic-de-Chassenay*, 21; avec un complément de nom d'identification récent et conventionnel

– *Vic-Fezensac*, 32; < *Vic*, 1127; ajout comtal carolingien, conventionnalité de l'époque.

– *Vic-en-Bigorre*, 64; < *Vic-Bigorre*, fin XVIIIe s., < *Bic*, 1429 < *de Vico*, *de Byco*, *de Bico Bigore* < *apud Vicum Bigore*, 1300 < *apud Vicum*, 1285 < *Vich*, 1256 < *Big*, 1200–1230 < *Bic*, XIIe siècle (Grosclaude 2003: 245).

– *Vico*, Corse, sans date.

– *Vicq*, 24; < *Vicus*, 1382.

- *Vif*, 38; < *Vicus*, XIe s.
- *Vis-en-Artois*, 62; < *Vis*, 1204, *Vici*, 1098.
- *Vitz-sur-Authie*, 80; < *Altisguico*, fin XIe s., après ajout conventionnel de la préposition ‘sur’, inversion et dissociation de l’hydronyme.
- *Pressignac-Vicq*, 24; cas de conventionnalité de communes réunies par arrêté préfectoral (1960).
- **vecinus**: voisin-voisinage; dérive de *vicinus* (du même quartier) < *vicus*. TC *Beauvoisin*, 30 < eccl. *Bellivicini*, 1135; *Beauvoisin*, 30 < *Bellovicinum*, 1029; *Beauvoisin*, ancienne commune aujourd’hui conventionnellement réunie à *Asnans-Beauvoisin*, 39.
- **villa**: petit domaine rural > domaine agrandi (certains devenaient immenses) > village > hameau > ville. Ses dérivés sont innombrables.
- *vialar*: TC: *Les Vialards*, 81 et 87; *Saint-Avit-de-Vialard*, 24; *Vialaret*, *Vialarès*, *Le Vialarou*, *Vialardel*, *Vialarets*, *Vialaroux*, *Vialarnoux*, *Vialaron*, *Vialars*...
- *vialer*: hameau, gascon; TC *Vialer*, 64.
- *vielle*: déformation gasconne ou refrancisation de l’occitan *bièla* (ville, village). TC *Bielle*, 64, *Vielle-Soubiran*, 40, *Vielleségure*, 64, *Cap-de-vielle*, gascon pour *Cap-de-Ville*...
- *vigan* = faubourg, ancien occitan. TC *Le Vigan*, 30 et 46.
- *Vilete*: petite villa/maison des champs, ferme; petit village, ancien français. TC *Quartier de La Villette*, à Paris; *La Viletelle*, 43.
- *guiler*: dépendance d’une maison (Bretagne). Pour le –g- initial, voir plus haut: *gwic*, en Bretagne; < *villare* (Dauz et al. 337). TC *Guilers*, 29.
- *village*: tout hameau dépourvu de clocher, ce dernier caractérisant le bourg. TC *Village-Neuf*, 68: revient à *Village-Neuf* après la Guerre 14–18 < *Neudorf* après celle de 1870 < *Village-Neuf*, 1801 (sous Napoléon) < *Neudorff*, XVIIIe siècle. C’est une traduction de l’allemand *Neudorf* (**Nouveauvillage*). TC *Neudorf* est un ancien bourg de Strasbourg, aujourd’hui devenu quartier central. Dans ce cas, les dénominations sont d’origine conventionnelle (milieu XIXe siècle). Ici, *Dorf* prend aussi, socialement, le sens de *Markt* (marché).
- *villar(d)*: ferme, écart, hameau ayant fait partie d’un domaine. Dérive de *villare* < *villa*. On peut s’interroger de savoir si *villard* n’est pas une forme péjorative (petit ou mauvais village; voir *soudard*) composé de *villa* + *-ard*, forme raccourcie de l’adjectif germanique *-hard*, dur, et par extension, mauvais.
- *willer*: forme alsacienne; TC: *Niderviller*, 57; *Adamswiller*, 67...
- *wihr* = villa (Alsace). *Wihr-au-Val*, 68, < *Bonifacii Villare*, 896. Aussi TC *Riedwihr*, 68, *Riquewihr*, 68...
- *ville*: ville, dérivé de *villa* mais au sens actuel de ville (continuum sociolinguistique). Au Moyen Âge, avec l’espoir de création de quelque *citè idéale*, les ‘villes nouvelles’ naissaient d’une volonté politique. On a aussi voulu adjoindre des ‘villes neuves’, en général des quartiers neufs. Certains de ces NL les qualifiant ainsi ont été imposés et sont restés; d’autres ont disparus, leur nouvelle fonction de colonisation d’espace parfois avec. Les *castelnaus* et les *sauvetés* seront étudiés séparément. Enfin,

ville est employé au XIXe s. pour créer de nouveaux centres de développement: TC *Decazeville*, 12 < *Decazes*, un anthroponyme, + *ville*, un TC directement et conventionnellement créé en 1830.

Génériques issus de l'occitan

– **habere** (*habitus*): à l'origine, *habito* donne *habitabilis* (habitable), *habitaculum* (demeure), *habitatio* (action d'habiter, logement) ... (Gaffiot 1934: 732). Après la chute de l'Empire, les populations 'vernacularisent' le latin qu'ils connaissent plus ou moins bien. De ce magma linguistique sortira l'occitan.

– *habit*: hameaux et/ou fermes; *L'Habit*, 27, < *Labit*, 1456 < *Habitus*, s.d. (Dauzat et al. 1963: 340).

– *abitarèla*: auberge-relais de poste sur les grands chemins dont celui de Saint-Jacques-de-Compostelle. C'est un déverbal occitan de *abitar*, < *habitare* < *habere*. *Bitarelle* / *vitarelle* sont deux variantes n'apparaissant plus qu'en onomastique et en littérature régionaliste. Voir le verbe ancien français *abiter* < latin *habitare* (Greimas 3). Aujourd'hui, ils ne sont plus que des noms de hameau, issus, après aphérèse, d'*abitarèla*, qui a d'abord, peut-être, désigné une grange habitée, puis par reconversion d'activité, une auberge-relais pour voyageurs, marchands, pèlerins, courriers postaux... *Bitarelle* se rencontre essentiellement en Périgord alors que *Vitarelle* couvre l'ensemble du grand Sud-Ouest jusqu'en Aveyron.

Génériques issus du vivaro-alpin

– **chabotte**: cabane (Alpes et Sud-Est). Se dirait plutôt < *cabot* / *chabot* dans les Hautes-Alpes (09). *Chabotte* serait la francisation du vivaro-alpin *chabota*, qui désigne une cabane en pierres sèches recouverte de chaume (Ranguis 1978 (1905): 101–111, 224–231) voire une hutte ou une grange. Ils dérivent tous du provençal *cabot* = hutte en pierres sèches, avec les variantes lexicographiques *chabotte*, *ciabot* et les variantes toponymiques *Chabotte*, *Chabottes*, *La Chabotte*, *La Chaboterie* ... (Luft 2005: 38). TC *Chabottes*, 05 < *de Chabotis*, 1307 (Dauzat et al. 1963: 164); ils donnent *Chabottes* < *de Chabotis*, 1307, < provençal *Caboto*, *chaboto*. Nègre (1990, art. 25668 et 25669) préfère parler d'occitan et, reprenant le Trésor de la Langue Française, il le définit comme petite cabane ou cahutte. Il le localise dans les Alpes françaises et piémontaises ainsi qu'en Bourgogne. Ce terme d'architecture montagnarde pourrait dériver du latin *caput*, par sa forme crânienne et ses cheveux de chaume... à moins qu'il ne faille se rapprocher du latin *capra* (chèvre) ... D'où une cabane pour loger un gardien de caprins.

Les génériques issus des langues ou parlers germaniques

– **abergement**: d'abord lieu de logement de soldats puis, par extension, où on logeait et nourrissait les voyageurs. Voir l'ancien français *hergerger*, fin XIe siècle.; *albergement* (voir *auberge* < du provençal rhodanien, 1606; Dauzat et al. 1963: 56), *herbergement* (voir *héberger*) < francique **heriberga* (protection (berga) de l'armée (Dauzat et al. 1963: 367), après passage du e > a et chute du h initial); voir l'allemand *Herberge*

(auberge) (Grandsaignes 1948: 71). TC *Neublans-Abergement*, 39, après fusionnement, après 1978; *L'Herbergement*, 85; *Aubergenville*, 78.

– **bastide**: il ne s'agit, ici, que des bastides rurales ou fermières, de domaines, de groupes d'habitations puis de villes et non de celles, édifiées et fortifiées aux XIIIe et XIVe siècles (Palay 1991: 111). Ce terme dérive de l'occitan (édifice neuf, au XIIIe siècle) et/ou du provençal *bastida* (bâtie), < de l'ancien provençal *bastir* (voir l'ancien français *baste*; Guinet 1982: 182–183; Grandsaignes 1948: 15) qui provient du gallo-roman *basta*, dérivé du francique **bastjan* (bâtir; *ibid.*), dérivé de *bast* (Kluge 1963: 55), écorce (comprendre «travailler avec (de) l'écorce», puis «construire des huttes en clayonnage», enfin, «construire»; *La Bastidonne*, 84. Comme pour bien d'autres termes, il est possible que ce soit des Germains, arrivés comme légionnaires ou comme colons avant les premières invasions, qui l'aient vulgarisé.

– ***bord**: cabanne de planches, et ses nombreux dérivés; son continuum sémantique le fait partir de cabane de planches > hutte > petite maison > puis ferme(tte). Voir l'ancien français, *borde*, et le provençal *borda* < francique **borda*, < germanique **bord*. TC: *Bordes*, 64 et 65.

– **dorf**: village (Dauzat *et al.* 1963: 245). Voir l'allemand *Dorf*, de l'indoeuropéen **treb-* (Kluge 1963: 139); Grandsaignes (1948: 223) donne **twēr* (tournoyer, avec la notion de multitude ou de foule, ici, d'habitants). TC *Bossendorf*, 67, *Huttendorf*, 67...

– **fara**: maison (Dauzat *et al.* 1963: 282). TC: *La Fare*, 04; < *La Fara*, 1180. Du germanique *Fara*, probablement avec le double sens de 'maisonnée', puis avec élargissement à 'domaine'. TC *La Fère*, 02; < *Fera*, 898.

– **-heim**: demeure (Alsace). Voir l'allemand *Heim* (foyer) < gothique *haims*, village, *heiwa*, maison. Comme *civitas*, *civicus*, *ham*, *hameau* < indo-européen **kei*, être couché. Toujours employé en fin de mot: *Fleisheim*, 57; *Hilbesheim*, 57; *Lixheim*, 57...

– **ham(-)**: habitation en ancien français, puis village Grandsaignes 1948: 82); dérivé du francique (village), au Nord de la France. Dans le Nord-Ouest, il se spécialise en 'hameau face au bourg'. TC *Ham-les-Moines*, 08; *Ham*, avant 1186 < *Ham* et son église sont donnés à un prieuré, 1186, il devient *Hamus Monachorum* puis ce NL est francisé en (*Le*) *Ham-les-Moines* devenu, d'abord *Ham-les-cy-devant* puis changé en *Ham-sans-Culottes*, 1789. Bel exemple de conventionnalités répétées. Son dérivé a produit le TC *Hamel*, 59 et 80; *Hameau* ne l'a pas fait.

– **hof**: ferme, du germanique *Hof*, dans le domaine germanisant. TC *Hoffen*, 67; *Hoff*, 57 < *Hove*, 1128; *Hoffen*, 57 < *Hof*.

– **hove**: ferme; variante de *Hof* dans le domaine flamand. TC *Volckerinckhove*, 59.

Les éléments issus du (vieux) norrois

– **-beuf** = abri, cabane, en Normandie; < *Ebeuf* < *Elboth* < *Wellebuoht*, 1070 < *Wellebotum*, 1021 < *Wellebou*, fin Xe siècle. Avec décisions, d'abord non conventionnalisées puis conventionnalisées: *Elbeuf-sur-Andelle* (< *Wellebotum*, 1218), *Elbeuf-en-Bray*, 76 (*Wellebof*, 1046), *Criquebeuf-sur-Seine*, 27...

Notes conclusives

Comme il a déjà été indiqué, les études de nombreux génériques (*barri et barry, bourg/-bourg, bu-/bû-, bûr-, buiron, buron, -cour, -court, dorp, -fort, -gard / -jart(e), ples-sis, stad...*) n'ont pu être incorporées à ce travail. Nous le regrettons.

Cependant, après le rappel de quelques nécessaires définitions, après celui des usages anciens, les cas de figure présentés appartenant à huit groupes de langues, ont pu montrer que, plus nous remontons le temps, moins les NL sont d'origine officielle ou conventionnelle, comme cela avait déjà été explicité (Rateau 2011b: 389–397). Certains auront sans doute changé avant d'être fixés; d'autres auront même entre temps disparu. On l'a vu, les causes de cette réalité ancienne se trouvent, dès les premiers temps, dans la multiplicité des langues parlées et des dialectes pratiqués, dans leurs diversités étymologiques, dans l'absence de règles linguistiques partagées, dans celle d'une certaine cohésion nationale, de lois connues de toutes et de tous, dans le fait qu'on parlait alors plus qu'on écrivait, que cela suivait sans gravité le cours du temps qui passait, évoluant naturellement, selon les divers continuums, marqué par la diachronie et par la 'non conventionnalité'.

Tous ces mélanges linguistiques ont fait oublier le sens et la valeur sémantique réelle (signifié) des mots tombés en désuétude et c'est ainsi que le nom commun signifiant clairière (signifié) dans une langue a pu devenir le nom une ville (signifiant) de plus de 15.000 âmes, dans une autre langue. Mais dame synchronie avait son rôle à jouer: interrompre les continuums, vivre au temps de la rigueur administrative, fixer des règles impérieuses, figer les noms et leurs orthographes si peu disciplinées, 'conventionnaliser' les raisons de le faire, faire oublier le 'non conventionnel' comme s'il s'était agi d'un désordre linguistique alors que, on le sait bien, les langues sont vivantes et qu'elles le resteront aussi longtemps que nous les parlerons.

Sources

Codes départementaux:

01 Ain, 02 Aisne, 2B Haute-Corse, 03 Allier, 05 Hautes-Alpes, 07 Ardèche, 09 Ariège, 10 Aube, 11 Aveyron, 12 Territoire-de-Belfort, 13 Bouches-du-Rhône, 14 Calvados, 15 Cantal, 16 Charente, 18 Cher, 19 Corrèze, 21 Côtes-du-Nord, 22 Côtes-du-Nord, 23 Creuse, 24 Dordogne, 25 Doubs, 27 Eure, 29 Finistère, 30 Gard, 32 Gers, 33 Gironde, 35 Ille-et-Vilaine, 38 Isère, 39 Jura, 40 Landes, 42 Loire, 43 Haute-Loire, 44 Loire-Atlantique, 46 Lot, 47 Lot-et-Garonne, 55 Meuse, 56 Morbihan, 57 Moselle, 59 Nord, 62 Pas-de-Calais, 63 Puy-de-Dôme, 64 Pyrénées-Atlantiques, 65 Hautes-Pyrénées, 67 Bas-Rhin, 68 Haut-Rhin, 69 Rhône, 76 Seine-Maritime, 77 Seine-et-Marne, 78 Yvelines, 80 Somme, 81 Tarn, 82 Tarn, 83 Var, 84 Vaucluse, 85 Vendée, 87 Haute-Vienne, 89 Yonne, 91 Essonne, 95 Val-d'Oise.

Bibliographie et internet

- Astor, J. 2002. *Dictionnaire des noms de familles et noms de lieux du Midi de la France*. Millau: Imprimerie Maury-Éditions du Beffroy.
 Billy, P.-H. 1995. *Atlas Linguatæ Gallicæ*. Hildesheim: Olms-Weidemann.

- Dauzat, A. et Ch. Rostaing. 1963. *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*. Paris: Librairie Guénégaud.
- Dauzat, A., J. Dubois et H. Mitterand. 1968. *Nouveau Dictionnaire étymologique*. Paris: Librairie Larousse.
- Delamarre, X. 2003. *Dictionnaire de la Langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*. Paris: Éditions Errance.
- Furetière, A. 1690. *Dictionnaire universel...* La Haye et Rotterdam: Arnout & Reinier Leers.
- Gaffiot, F. 1934. *Dictionnaire illustré Latin – Français*. Paris: Librairie Hachette.
- Grandsaignes d’Hauterive, R. 1948. *Dictionnaire des Racines des Langues européennes*. Paris: Librairie Larousse.
- Grosclaude, M. 2003. *Dictionnaire étymologique des noms de famille gascons, suivi de: Noms de baptême donnés au Moyen Âge en Béarn et en Bigorre*. Bonnut: Institut d’Estudis Occitan.
- Guinet, L. 1982. *Les emprunts gallo-romans au germanique (fin 1^{er}-Ve s.)*. Paris: Klincksiek.
- Kluge, F. 1963. *Etymologisches Wörterbuch des Deutschen Sprache*, 20. Auflage bearbeitet von Walther Mitzka. Berlin: Walter de Gruyter & Co.
- Lacroix, J. 2005. *Les noms d’origine gauloise. La Gaule des activités économiques*. Paris: Errance.
- Luff, R. 2005. *Vocabulaires et Toponymie des Pays de Montagne*. Gap: Club Alpin Français – Mercantour. <http://www.pralognan-vanoise.com/imagelaurent/documents/Vocabulairemontagnard.pdf> (consulté le 12.07.2015).
- Nègre, E. 1990. *Toponymie Générale de la France*. Genève: Librairie Droz S.A. 3 vol.
- Normandie: ‘Quelques origines de noms de lieux en Normandie’. 2006. *Toponymie*. <http://cre-hangec.free.fr/norm.htm> (consulté le 02.06.2015).
- Orpustan, J.-B. 2006. *Nouvelle toponymie basque: noms des pays, vallées, communes et hameaux*. Pessac: Presses Universitaires de Bordeaux.
- Palay, S., Majoral du Félibrige. 1991. *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*. Paris: Centre National de la Recherche Scientifique.
- Ranguis, J. 1978 (1905). *Histoire du Mandement de Montorcier*. Gap: Vollaire. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Chabottes> (consulté 24.06.2015).
- Rateau, M. A. 2011a. Noms de voies de communication urbaines françaises ayant un lien avec le pays de Roumanie. Dans *Numele si numirea. Actele conferintei internatinnale de onomastica, Editia I: Interferențe multietnice în antroponimie, Baia Mare, 19–21 septembrie 2011*, O. Felecan (dir.), 453–478. Cluj-Napoca: Editura Mega.
- Rateau, M. A. 2011b. La Roumanie... en Périgord. Les toponymes et patronymes français «La Roumanie» et ses variantes et dérivés, un exemple de nom de lieu et de personne menant à nombre de confusions. Dans *Confluente lingvistică și filologică. Omagiu Profesorului Nicolae Felecan, la împlinirea a 70 de ani*, O. Felecan et D. Felecan (dir.), 389–397. Cluj-Napoca: Editura Mega.
- Rateau, M. A. 2012. French Odonymy with a link to Rumania: Naming Motivations of Political Origine. Dans *Name and Naming: Synchronic and Diachronic Perspectives*, O. Felecan (dir.), 365–374. Newcastle upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing.
- Rateau, M. A. 2013. De la notion de grammaire dans l’acte de dénomination: le cas des sud-africains donnant des noms d’origine française à des lieux commerciaux. Dans *Name and Naming. Proceedings of the Second International Conference on Onomastics: Onomastics in Contemporary Public Space, Baia Mare, May 9–11, 2013*, O. Felecan (ed.), 170–189. Cluj-Napoca: Editura Mega, Editura Argonaut.

- Rateau, M. A. 2014. Unconventional: What does this Adjective mean in Onomastics? An attempt to Answer This Question in Connection with Anthroponymics in the South-West of France. Dans *Unconventional Anthroponyms: Formation Patterns and Discursive Function*, O. Felecan et D. Felecan (dir.), 40–54. Newcastle upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing.
- Van Langendonck, W. 2007. *Theory and Typology of Proper Names*. Berlin – New York: Mouton de Gruyter.
- Von Wartburg, W. 2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des gallo-romanischen sprachschatzes* (FEW). https://fr.wikipedia.org/wiki/Französisches_Etymologisches_Wörterbuch (consulté 22.06.2015).